

**Objet : Evaluations externes non certificatives en mathématiques en 2007-2008
Participation des élèves de l'enseignement spécialisé**

Réseaux : Tous réseaux

Niveaux et services : Primaire et Secondaire spécialisé

Période : Année scolaire 2007-2008

- A Madame la Ministre membre du Collège de la Commission Communautaire chargée de l'Enseignement
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles spécialisées subventionnées par la Communauté française ;
- Aux directions des écoles spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux membres des Services d'Inspection de l'enseignement spécialisé.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Service général du Pilotage du système éducatif		
<u>Destinataire</u>	Directions des écoles spécialisées		
<u>Contact</u>	Sébastien DELATTRE	02/690.81.91	sebastien.delattre@cfwb.be
<u>Document à renvoyer</u>	Formulaire d'inscription en annexe		
<u>Date limite d'envoi</u>	30 octobre 2007		
<u>Objet</u>	Evaluations externes non certificatives en mathématiques en 2007-2008 Participation des élèves de l'enseignement spécialisé		

Bruxelles, le 05/10/07

**Objet : Evaluations externes non certificatives en mathématiques en 2007-2008.
Participation des élèves de l'enseignement spécialisé**

La prochaine évaluation externe non certificative se déroulera entre le 18 et le 22 février 2008 et portera sur les mathématiques.

Pour l'enseignement ordinaire, tous les élèves de 2^e et 5^e années primaires ainsi que les élèves de 2^e année secondaire sont concernés par cette évaluation. La participation des élèves de l'enseignement spécialisé est par contre régie par des dispositions particulières.

Dans l'enseignement fondamental spécialisé, les élèves inscrits dans les degrés de maturité deux et trois ont accès au test prévu pour les élèves de 2^e année de l'enseignement primaire ordinaire et les élèves inscrits dans le degré de maturité quatre ont accès au test prévu pour les élèves de 5^e année de l'enseignement primaire ordinaire.

Dans l'enseignement secondaire spécialisé, les élèves qui fréquentent la forme 3 et les élèves de 2^e année qui fréquentent la forme 4 peuvent passer l'un des deux tests prévus pour les élèves de 2^e année de l'enseignement secondaire ordinaire, c'est-à-dire soit le test pour la 2^e commune, soit le test pour la 2^e professionnelle.

L'appréciation des élèves qui participeront à l'évaluation externe est laissée à chaque Conseil de classe en fonction des apprentissages scolaires atteints par chacun.

Je vous invite à me faire connaître au moyen du formulaire annexé le nombre d'élèves concernés que vous souhaitez inscrire à l'évaluation externe non certificative pour le 30 octobre 2007 au plus tard.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN

<p>Enseignement spécialisé</p> <p>Participation aux évaluations externes non certificatives en mathématiques</p> <p>18 au 22 février 2008</p>

Formulaire à retourner pour le 30 octobre au plus tard à

Monsieur Sébastien DELATTRE
 Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
 Service général du Pilotage du système éducatif
 Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
 1000 BRUXELLES
 Fax : 02/690.82.39

Nom de l'Etablissement :

.....

Numéro FASE :

Adresse :

.....

.....

Tél. :

Personne de contact :

Nombre d'élèves <u>des degrés de maturité 2 et 3</u> qui participeront à l'épreuve de 2 ^e année primaire
Nombre d'élèves <u>du degré de maturité 4</u> qui participeront à l'épreuve de 5 ^e année primaire
Nombre d'élèves de la <u>forme 3</u> et les <u>élèves de 2^e année secondaire qui fréquentent la forme 4</u> qui participeront à l'épreuve de 2 ^e année secondaire